

Direction de l'approvisionnement et de la gestion immobilière

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2026-50-113 (PROCÉDURE OUVERTE)

Travaux de réfection du système de recirculation et amélioration des accès aux bassins des décanteurs de l'usine de production d'eau potable de Charny

Description des travaux : Les travaux consistent en la réfection du système de recirculation et amélioration des accès aux bassins des décanteurs de l'usine de production d'eau potable de Charny.

Durée des travaux : Les travaux du présent appel d'offres doivent être entièrement complétés le 21 mai 2027. Les travaux doivent débuter à la date identifiée par le maître de l'ouvrage et apparaissant dans l'autorisation de commencer les travaux, soit le 4 janvier 2027.

Procédure d'attribution : Le contrat est attribué à la soumission la plus basse conforme.

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur SÉAO (1).

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :

M. Abdoul Karim Diallo, approvisionneur
Courriel : akdiallo@ville.levis.qc.ca

Visite des lieux : Une visite facultative est possible entre le 3 août et le 28 août 2026.

Accord intergouvernemental applicable :

L'appel d'offres est assujéti à (aux) l'accord(s) suivant(s) :

- 1) Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO).
- 2) Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Autorisation de contracter : Une entreprise qui souhaite conclure avec la Ville un contrat ou un sous-contrat public de travaux de construction comportant une dépense égale ou supérieure à cinq (5) millions de dollars, incluant la dépense découlant de toute option prévue au contrat, doit obtenir à cet effet une autorisation de l'Autorité des marchés publics. L'entreprise qui répond au présent appel d'offres doit être autorisée à la date du dépôt de sa soumission. Dans le cas d'un consortium, chaque entreprise le composant doit, à cette date, être individuellement autorisée.

Avis aux sous-contractants : Ne peut être divulgué par un membre d'un conseil ou par un fonctionnaire ou employé de la municipalité, jusqu'à l'ouverture des soumissions, un renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes qui ont présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumissions, d'un document auquel elle renvoie ou d'un document additionnel qui y est lié.

Transmission, réception et ouverture des soumissions :

Avant 14 h, heure en vigueur localement, **le 9 septembre 2026**, date et heure de réception des soumissions.

Pour le dépôt des soumissions, les soumissionnaires doivent retenir l'un des moyens suivants :

- 1) La chute extérieure pour le dépôt des soumissions à droite de la porte de l'entrée principale du bâtiment.
- 2) En personne, à la Direction de l'approvisionnement et de la gestion immobilière, aux moments suivants : du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (les bureaux sont fermés les jours fériés, ainsi que du 24 décembre au 2 janvier, inclusivement).
- 3) Par voie électronique via le SÉAO selon la procédure prescrite par celui-ci.

L'ouverture publique des soumissions suivra.

Les résultats de l'ouverture publique des soumissions seront publiés sur le SEAO (1) à compter du jour ouvrable suivant celui de l'ouverture des soumissions.

Egalité des soumissions : En cas d'égalité des soumissions, la Ville se réfère aux dispositions prévues dans les documents d'appel d'offres.

Réserve : La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Fait à Lévis, le 31 juillet 2026

Le directeur de l'approvisionnement et de la gestion immobilière :

Vincent Vu

(1) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.